

**FOCK DIACK, FOYER DU CLAN FOCK**

**DU HAUT DE L'OLLIER PLAZA 130 ANS D'HISTOIRE**

**DE CHINATOWN NOUS CONTEMPLANT**

Le Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2015 à 10h la Société Fock Diack, une société mutuelle regroupant le clan Fok issu de la communauté chinoise d'origine cantonaise communément appelé Namshun, inaugurera officiellement son nouvel immeuble flambant neuf de plusieurs étages baptisé Ollier Plaza, Cet immeuble a pignon sur trois rues du Chinatown de Port Louis, nommément les rues Rémy Ollier (ex Des Limites), Emmanuel Anquetil (ex La Rampe) et Dr Edouard Laurent (ex Petites Pamplemousses). Le nouvel immeuble est érigé sur le terrain qu'occupait autrefois une vieille bâtisse centenaire en bois avec toiture en bardeaux laquelle abritait une vieille pagode dédiée au culte de la divinité Guan Di, le Dieu protecteur des commerçants, et la déesse Kwanyin que les Chinoises en âge de procréer vénèrent pour exaucer leurs vœux de maternité.

Fock Diack veut dire foyer de la famille Fock. Ce n'est pas tous les jours qu'une société mutuelle cantonaise issue de la petite communauté sino-mauricienne comprenant les descendants des immigrants fukinois, hakkas et cantonais peut revendiquer à juste titre 130 années d'existence. Au siècle dernier avec l'émigration des Chinois qui fuyaient la famine, la misère et de la guerre civile en Chine, certains d'entre eux s'installèrent à Maurice et firent souche, il existait de tels foyers regroupant les membres de la même famille qui portaient les mêmes patronymes comme les Fock, les Lim, les Chan, les Wong, le Ng, les Li, les How, les Tsang, les Yeung, les Lai, les Chung, les Tang, les Chu, les Cheong, les Tse, les Kwong, les Pun etc.

**FOCK DIACK, FOYER DE LA FAMILLE FOCK**

Avec la disparition de nombreux Sino-Mauriciens de la première génération suivie de l'émigration conséquente de ceux de la deuxième génération, plusieurs de ces foyers n'ont pu résister à l'usure et au passage du temps. A l'époque ces "Kwon" (communément appelés clubs ou sociétés), qui appartenant à divers clans, jouaient un rôle primordial au Chinatown comme lieux de rencontre et de culte pour l'observance et la pratique de la piété filiale par les membres d'un même clan pour honorer leurs ancêtres disparus. C'est ainsi que deux fois par an lors des "Chi Chang" (fête des morts chinoise) et le jour du Nouvel An chinois ils se réunissaient pour un repas traditionnel. Les foyers servaient aussi d'hospice pour accueillir les vieux et les pauvres de la communauté chinoise. Une chose est certaine: ces kwons, même s'il en existe de moins en moins aujourd'hui, pour ne citer: Heen Foh Fee Kwon, Namshun Fee Kwon, Kwon Ha Tong (pour le clan Wong) et Fock Diack, génèrent des fonds grâce à des loyers qu'ils perçoivent de s emplacements immobiliers qu'ils possèdent au Chinatown. Ces fonds leur permettent de venir souvent en aide aux vieux Sino-Mauriciens et Sino-Mauriciennes au dessus de 60 ans qui vivent seuls et sont dans le besoin. Parfois des gens s'étonnent qu'il n'y ait pas des mendiants chinois dans les rues de Port Louis, la raison c'est qu'il existe de tels foyers au sein de quelques sociétés chinoises qui pratiquent un genre d'entraide. Par exemple nous avons l'hospice Foo Look Soo près du Champ de Mars qui accueille une vingtaine de personnes âgées qui peuvent se déplacer sans l'aide de personne. Ces personnes contribuent en partie pour leurs frais de séjour à partir de leurs pensions de vieillesse et de retraite.

Ces lieux de rencontre, communément appelés Kwon ou Diack étaient multi-fonctionnels . Ils servaient à la fois de lieu de culte, de centre social, de maison de la culture, d'hospice et d'organisation d'entraide et aussi de reposoir pour les veillées mortuaires des membres du club et leurs familles. Jusqu'aux années cinquante, voire même soixante on en utilisait également pour les noces de leurs proches et aussi de dépôt temporaires durant la journée pour les commerçants chinois de la campagne venus une fois la semaine s'approvisionner en stocks de marchandises chez les grossistes musulmans et tamouls du Chinatown avant de rallier dans l'après-midi , soit tôt le lendemain, leurs boutiques en camion chargés à ras bord des denrées de base comprenant le riz, la farine, l'huile comestible, le pétrol lampant et des boîtes de conserve. Les membres venaient aussi aux Kwons pour jouer au mahjong (domino chinois) et se distraire entre amis. Jusqu'aux années soixante ces lieux servaient même de pensionnats en jours de semaine aux enfants des boutiquiers chinois de la campagne qui fréquentaient une des deux seules écoles chinoises du Chinatown d'alors, la Sin Fah et la Chinese Middle School (CMS), ou qui faisaient leurs études secondaires à La School (Collège Royal à Port Louis ). C'est un fait aussi vérifiable que dans chaque club, il y avait un autel dédié le plus souvent au culte de Guan Di où sont disposées les tablettes des ancêtres disparus. La société Fok Diack ne fait pas exception à cette tradition.

FOK SEUNG, FOK YEW MIN, FOK KAN, FOK KAM, KOK SHUN, FOK KOW, FOK CHAK ET LES AUTRES

Dès son incorporation en 1890 la Société Fock Diack abrite une pagode . A gauche de l'autel on a conservé les tablettes des anciens sur lesquelles on peut distinguer les noms de personnes du clan Fock décédées depuis la constitution de cette société mutuelle. Avec la construction du nouveau bâtiment, on a transféré la pagode dédiée à Guandi sur la terrasse de l'immeuble pour tenir compte du feng shui (vent et eau). Dans l'imaginaire des Chinois, les divinités vivent au ciel. Elles ont préséance sur les humains qui vivent sur terre. d'où cette logique divinatoire à tenir en ligne de compte.

Au fil des années le nom Fock a été déformé pour devenir Fok comme Fok Sheung, Fok Chak, Fok Yew Min, Fok Kan, Fok Kam, Fok Kow ou encore Kok, comme Kok Shun et également Kwok, comme Kwok Chun, Kwong Cheung Ning et Kwok Hin, etc. Au départ, Ils étaient six Cantonais à avoir fondé la Société Fock Diack, dont Fok Sue Ki, le grand père de feu Marc Fok Seung, l'ancien député du PMSD élu en Août 1967 dans la circonscription No 2 Port Louis Sud/Port Louis Central et ancien lordmaire bleu de la capitale. Les cinq autres noms étaient: **AHON, KHACK CHONG, HANG THIM, FOC THOW, FOC LENG, FOC KEE**. Les quatre premiers étaient respectivement président, vice président, secrétaire et trésorier, tandis que Foc Hee et le grand père de Marc Fok Seung étaient membres. Cinq des six membres fondateurs de Fock Diack , sauf Fok Sue Ki, n'ont laissé aucun descendant direct à Maurice. La lignée de Marc Fok Seung se perpétue à travers son fils Roland, comptable installé à Madagascar et ses deux filles Rosemay et Annette, toutes deux enseignantes du cycle secondaire aujourd'hui à la retraite.

La société clanique chinoise qui se perpétue jusqu'à nos jours tire son origine d'une tradition féodale aussi vieille que la civilisation chinoise, soit 5,000 ans d'histoire ininterrompue. Il existe aujourd'hui en Chine quelque 508 patronymes pour plus d'un milliard de Chinois de l'ethnie majoritaire Han et à Maurice on en compte une vingtaine pour les 25,000 Sino-Mauriciens. Du temps de la dynastie Song, il y a un peu plus de mille ans le "Livre des Cents Familles" fut rédigé. Il s'agissait d'un recueil des noms patronymiques avec des notes sur l'origine des 508 familles chinoises. En

occident les personnes qui veulent retracer leurs racines ancestrales éprouvent maintes difficultés pour effectuer un travail de recherche d'archives. Tel n'est pas le cas pour les Chinois qui ont une longue tradition de compilation généalogique. Ainsi, autrefois il était de coutume, que chacune des branches des familles chinoises établies dans une localité tient un registre généalogique, dans lequel étaient inscrits et classés, selon sa génération, les noms de chaque membre, ainsi que sa date de naissance. Jadis il n'existait pas de bureau d'Etat Civil en Chine. Et c'est ainsi que ces registres généalogiques servaient à combler cette lacune.

L'attribution des patronymes découle de ce système féodal de jadis. Lors de cette époque perdue dans la nuit des temps, les seigneurs remerciaient ses meilleurs sujets. Ils leur octroyaient un fief. Ainsi les sujets prenaient le nom du fief. D'autres prenaient le nom de la charge qu'avait remplie un ancêtre ou le nom de la dignité à laquelle ils ont été élevés. Aussi longtemps qu'il y a des générations males les patronymes se perpétuent. Rarement un Chinois (ce qui sous-entend les Hans, l'ethnie majoritaire en Chine, qui comprend aussi les Hakkas et les Cantonais, à l'exclusion de 57 autres ethnies qui constituent les minorités nationales du pays comme les Tibétains, les Mandchous, les Mongols, etc) envisage de renier ses origines en changeant de patronyme. Les membres de la grande famille Fock font partie de cette liste de 508 patronymes.

31 OCTOBRE 2009 FOCK DIACK FETAIT SES 125 ANS

Nous relevons dans le magazine souvenir publié le 31 octobre 2009 lors de la commémoration du 125<sup>ème</sup> anniversaire de la société Fock Diack sous la plume de Jean Kok Shun, un des membres actifs et infatigables de la société, que selon la tradition orale le clan Fock remonte aussi loin dans le temps bien avant l'ère chrétienne, soit environ 1200 ans avant Jesus Christ, vers l'an 3200, quand Wang (l'équivalenten chinois de l'empereur) Wen de la dynastie Chow ou Zhou donna à l'ancêtre Fock le fief (Fock) ayant pour contrée Shan (nom qui signifie la Montagne). Faut-il le rappeler que la dynastie Zhou succéda à la première dynastie mythique chinoise connue, Shang, homologuée par les historiens chinois de l'antiquité. Les fouilles archéologiques récentes entreprises en Chine ont confirmé l'existence de ces deux dynasties qui pratiquaient l'esclavagisme.

L'histoire relate qu'en l'an 1122 avant Jesus Christ, le prince Wa Wang de la dynastie Zhou accéda au trône après avoir vaincu la dynastie Shang. Suivant le système féodal de l'époque ce prince créa 75 principautés qu'il distribua à ces proches et à ceux qui l'avaient aidé dans sa conquête du pouvoir. C'est ainsi qu'il donna à son jeune frère, Sock Chu, le fief de Fock Shan (la Montagne Fock). Dès lors Sock Chu et ses descendants adoptèrent le nom patronymique de Fock. Cet endroit appelé aujourd'hui le District Fock est situé au Nord de la Chine dans la province de Shansi, au pays de loess. C'est de cette époque mythique que remonte les racines lointaines du clan Fock. A partir de cet ancêtre mythique le clan Fock a fait souche et a émigré dans une province au sud du fleuve Yangtze, soit la province de Quangdong plus particulièrement dans les régions de Nam Hoi et de Shun Tak. A partir de ces deux noms de contrées on a donné le nom de Namshun, qui veut dire Cantonais.

Il y a des recherches à entreprendre aux Archives de Maurice pour retracer les dates exactes des arrivées des premiers immigrants chinois d'origine cantonaise qui ont pour patronyme Fock. Il est certain que vers le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle il y avait quelque dizaines des membres du clan Fock déjà installés dans le pays. Dès lors animés par un sentiment familial et fraternel ces premiers membres de la grande famille Fock songèrent à se grouper et décidèrent de fonder une association

sous l'appellation de Fock Diack. En 1984 quand la société Fok Diack a célébré son centenaire on a recensé quelque 300 membres portant le patronyme Fock. Depuis bon nombre de ces membres sont soit décédés ou ont émigré (surtout ceux de la deuxième et troisième générations) en Australie, au Royaume Uni et au Canada. Par exemple, mon vieil ami, André Fok Kam, lauréat de la Bourse d'Angleterre cuvée 1972 et un ancien champion de quiz télévisé du début des années soixante dix et aujourd'hui comptable, s'est installé avec sa famille à Montréal, au Canada, de même que son frère Daniel Fok Kan et sa soeur Mme Chu Yu e Yee, ainsi que leurs descendants. Aujourd'hui le clan Fock ne compte pas plus de 125 membres, soit 20 familles portant le nom Fok, nous rappelle Guy Fok Yew Min, le président de Fock Diack et ancien "nominator" de la défunte écurie hippique Guy Fok.

Avant d'aborder le dernier volet de l'histoire de la société Fock Diack, il importe que je fasse une parenthèse pour évoquer un grand tribun chinois d'origine cantonaise qui a marqué l'histoire du clan Fock et fut d'ailleurs un membre très actif au sein de la société Fock Diack. Il s'agit de Marc Fok Seung qui a vu le jour le 27 octobre 1911 à Port Louis, il y a de cela 104 ans. Fils de boutiquier, il fit ses études primaires à l'Ecole Saint Jean Baptiste de la Salle. En fin du cycle primaire il obtint une bourse d'études secondaires au Collège Royal de Curepipe. De 1933 à 1935 il passa deux ans à Shunde, le village natal de son grand-père, Fok Sue ki, un des six membres fondateurs de Fock Diack, pour apprendre la langue chinoise et à se familiariser des us et coutumes du clan Fock. Pendant la Second Guerre Mondiale il s'engagea au sein de la Mauritius Territorial Force comme "pionnier" et termina sa brève carrière de militaire au grade de capitaine à la fin de la guerre. Marc fut très actif en tant que travailleur social et fervent catholique. Avec le révérend G. Hearne il fonda le First Saint Louis Chinese Scout, un groupe de scoutisme pour terminer son engagement civique comme Scout Master. Quant le Vicaire Général du diocèse de Port Louis, Monseigneur Jean Margéot, fonda la Mission Catholique Chinoise vers le milieu des années cinquante à maintes occasions il en assuma la présidence et oeuvra corps et âme en faveur de l'évangélisation de ses compatriotes d'origine chinoise. Son infatigable travail social et religieux et aussi de businessman le poussa à assumer d'autres responsabilités comme président de Nam Shun Fooye Koon, président de la Chambre de Commerce Chinoise (à deux reprises), membre actif au sein de diverses organisations caritatives comme la Mauritius Red Cross Society, la Légion de Marie, l'Orphélinat Père Laval, l'Association des Brancardiers et la Société de Saint Vincent de Paul.

#### ENGAGEMENT POLITIQUE DE MARC FOK SEUNG

Marc a également eu un engagement politique. Alors qu'il s'exerçait dans le privé tantôt comme directeur de la United Bus Service (UBS) et tantôt comme manager du compounder New Goodwill Co. Ltd, il s'engageait dans la politique active aux côtés de Jules Koenig, le leader du Parti Mauricien, et le dauphin de ce dernier, sir Gaëtan Duval, au sein du nouveau PMSD. Et c'est ainsi qu'il eut l'investiture lors des élections générales du 7 août 1967. Il fut élu dans la circonscription No 2 en se classant en seconde position coincé entre ses deux colistiers bleus, feu Abdool Carrim sorti premier et feu Raynald Oliver en troisième position. Il serva aussi comme conseiller municipal de Port Louis avant de porter par la suite pendant un an le collier mairal de la capitale. A noter que c'est lui qui proposa la motion adoptée à l'unanimité par le conseil municipal d'alors pour le jumelage de la cité de Port Louis avec Foshan, chef-lieu de Shunde, soit la ville chinoise d'où furent originaires plusieurs ancêtres sino mauriciens d'origine cantonaise. En 1992 quand le village de Shunde fut élevé au rang de ville, Marc Fok Seung fut fait citoyen d'honneur de ville. Un mois après Marc poussa son dernier

souffle emporté par une attaque coronarienne, alors qu'il visitait ses quatre frères à Londres. Il avait 82 ans.

Avant qu'il abandonna définitivement la politique, en raison de divergences de vue sur la politique du parti, il se sépara du PMSD et intégra la défunte Union Démocratique Mauricienne (UDM) de Me Guy Ollivry, QC. Quelques temps après s'être retiré de la politique active, il poursuivit son engagement caritatif au sein du diocèse de la Cathédrale St Louis. En 1991 pour marquer le 40ème anniversaire de la Mission Catholique Chinoise Sa Sainteté le Pape Jean- Paul II lui octroya la Médaille de Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire Le Grand pour services communautaires et son engagement à l'évangélisation de nombreux Sino-Mauriciens en même temps que l'autre tribun sino-mauricien contemporain, sir Jean Etienne Moïlin Ah Chuen, récipiendaire de la même décoration.

La société Fock Diack a célébré son centenaire le 31 octobre 1984. L'historien-archiviste et chroniqueur de la rubrique "L'express il y a 25 ans," Yvan Martial, s'est inspiré d'un article en date du 19 septembre 1984 publié dans l'express intitulé "Le clan Fock célèbrera bientôt les 100 ans de sa société familiale" pour écrire sa chronique "Cent ans d'existence pour le clan Fok" (**voir ci-contre la reproduction des deux articles**). Lors de la cérémonie marquant ce centenaire il échet à Marc Fok Seung, un ancien président de la Société Fock Diack, de prononcer le discours de circonstance. Il a rappelé l'importance qu'a jouée cette société mutuelle. "Le foyer sert aussi d'hospice pour accueillir les vieux et les pauvres," a-t-il souligné. "Malheureusement, nous n'avons pas les moyens financiers pour leur offrir les services et les attentions que comporte un véritable hospice, mais, au moins ils sont assurés d'avoir un toit pour les abriter. Ils se trouvent que beaucoup de nos membres vivent dans une arrière-boutique ou dans des logements exigus. En cas de mortalité, le foyer met une salle à la disposition des membres pour les veillées mortuaires. Dans le passé, lorsqu'il n'y avait pas encore de grandes salles disponibles à Port Louis, les noces de mariage et d'autres fêtes familiales avaient lieu au foyer. Le maintien et la diffusion de l'héritage culturel ancestral est évidemment un de nos soucis. Les membres se rassemblent pour célébrer les fêtes traditionnelles et ces réunions sont propices pour assurer la pérennité de la culture chinoise traditionnelle."

L'orateur a conclu son discours en rendant hommage à tous ceux, qui cent ans de cela, ont su oeuvrer durement et patiemment en donnant de leur énergie, leur savoir, et leur argent pour créer cette institution. Pour cela, a-t-il dit, "ils méritent au plus haut degré la reconnaissance et la gratitude de notre génération, qui bénéficie aujourd'hui des fruits de leur labeur". Et Marc Fok Seung de conclure son discours sur cette note pleine d'espoir et d'espérance: " Leur oeuvre a duré cent ans, souhaitons qu'elle dure encore pendant de longues années à venir. C'est maintenant au tour des jeunes et des générations futures à faire de leur mieux pour faire progresser et prospérer l'oeuvre entreprise par nos ancêtres. Ils doivent continuer à être motivés par ce même esprit, qui pendant plus de 3000 ans, a cimenté nos liens fraternels."

#### L'ACTE D'ACQUISITION DU TERRAIN

Pour connaître l'origine de l'immeuble de la société Fock Diack il importe de consulter l'acte d'acquisition du terrain sur lequel est présentement érigé l'Ollier Plaza. Rédigé par Me Alfred Boulanger, notaire à Port Louis en date du 31 mai et du 3 juin 1890, cet acte d'acquisition fait état de la vente d'un terrain de 15 toises carrés au No 42 rue Des Limites borné de deux autres côtés par les rues, La Rampe et Petites Pamplemousses et du quatrième côté par un terrain contigu. Le prix

convenu était de Rs 8,500 sur laquelle somme la vendeuse, a touché Rs 2,500. L'immeuble est vendu par Madame Laure Eugénie Thatcher, épouse majeure mariée sous le régime de la séparation des biens de M Joseph Ferdinand Freyneau, sous les garanties ordinaires de droit à la société Fock Diack ici représentée par les six membres fondateurs de la société mentionnés plus haut en leur qualité des membres exécutifs de la dite société. Au moment de l'acquisition, comme la société n'avait pas suffisamment d'argent, une inscription hypothécaire est prise sur l'immeuble au profit de la vendeuse pour le solde de Rs 6,000 plus les intérêts. La société Fock Diack a offert comme hypothèque quatre immeubles constitués de deux emplacements contigus chacun situés à la rue Conti et à la rue Deschartres, à Port Louis, qu'elle a acquis respectivement les 29 avril 1885 et 28 avril 1888 et le 21 décembre 1885. La société a pris possession du terrain sur lequel se trouvait un vieux bâtiment comme le stipulait l'acte de vente en date du 15 juillet 1890. Finalement le 23 décembre 1896 un acte de quittance fut rédigé par Me Edgar de Robillard, notaire à Port Louis, faisant état d'un solde de Rs 4,000.

Reste à savoir si l'autel en bois sculpté badigeonné de laque et entièrement bien conservé, qui se trouvait dans l'ancien bâtiment abritant l'ancienne pagode centenaire dédié au culte de Guandi avant sa démolition il y a 5 ans, n'est pas plus vieux que l'âge qu'on lui attribue aujourd'hui, soit 130 ans. Or selon Jean Kok Shun, la tradition orale indique que la société Fock Diack fonctionnait déjà avant le 21 décembre 1885 dans un bâtiment à la rue Deschartres qu'elle possédait. Si cela s'avère une date exacte à retenir, la société Fock Diack aurait pu exister entre 1876 et 1885. En effet la société Fock Diack possède parmi les reliques un cendrier en cuivre pour recevoir les tiges de sandal qui indique la date de 1876. Ce cendrier jalousement conservé porte le nom de son donateur. Par ailleurs est aussi conservé pour la postérité une porte centrale en bois massif sur laquelle est inscrit un écriteau mural qui porte la date de 1882. Cet écriteau en caractère chinois est exposé sur la terrasse d'Ollier Plaza où est aménagée une partie de la structure ancienne de la pagode de jadis. A côté de l'autel où trônent les statuets de Guandi et de Kwanyin sont conservées les tablettes des anciens. Un petit musée y est aussi aménagé où sont exposés quelques ameublements et autres reliques rares datant de plus d'un siècle, comme cette jonque en miniature avec son équipage sculpté à partir d'une seule pièce de bois. Pour le centenaire de la société Fock Diack le 31 octobre 1984 étaient présents Sir Seewoosagur Rengoolam, l'ancien gouverneur général, et Marc Fok Seung, deux des invités d'honneur. Les fauteuils, sculptés et en bois massif et recouverts de laque, vieux de plus d'un siècle et sur lesquels étaient assis ces derniers, portent encore au dos l'inscription sur papier aujourd'hui jaunies par le temps, leurs noms.

De la terrasse de l'Ollier Plaza abritant la société Fock Diack plus de 130 ans d'histoire de Chinatown nous contemplent. Les passionnés d'histoire de Maurice et du patrimoine culturel ne regretteront pas de faire un voyage à remonter le temps et visualiser ce foyer tel qu'il était au siècle dernier à travers quelques photos d'archives jalousement conservées. Une visite en ce lieu historique s'impose. Il faut se rappeler qu'avant la démolition de l'ancienne pagode Fock Diack pour faire de la place à Ollier Plaza, ce lieu qui évoque une tranche de l'histoire du Chinatown, abritait l'ancien musée chinois, Chinese Heritage Centre, qui depuis deux ans est installé à Grand Baie.

Roland Tsang Kwai Kew

rtsangkwaikew@gmail.com

12 Février 2015